

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



## PART ÉLEVÉE DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

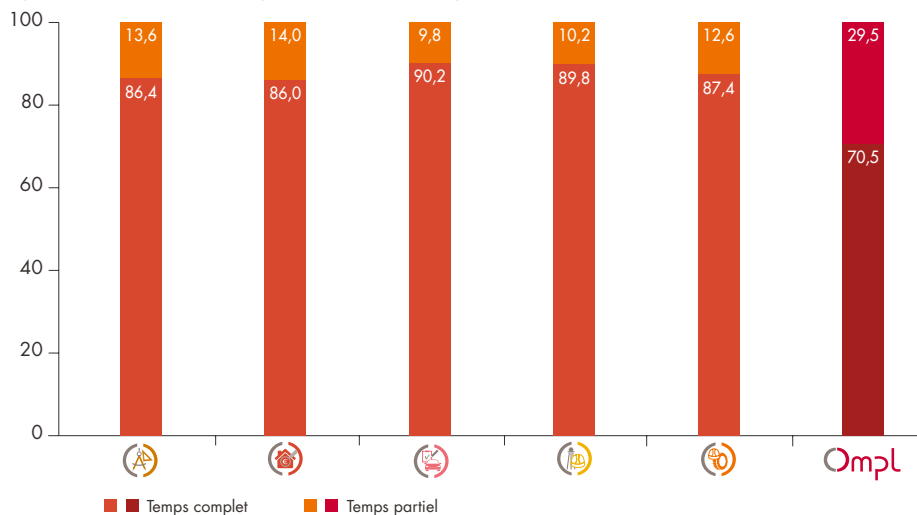
Plus de trois quarts des salariés du secteur travaillent à temps complet.



## REPLI DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

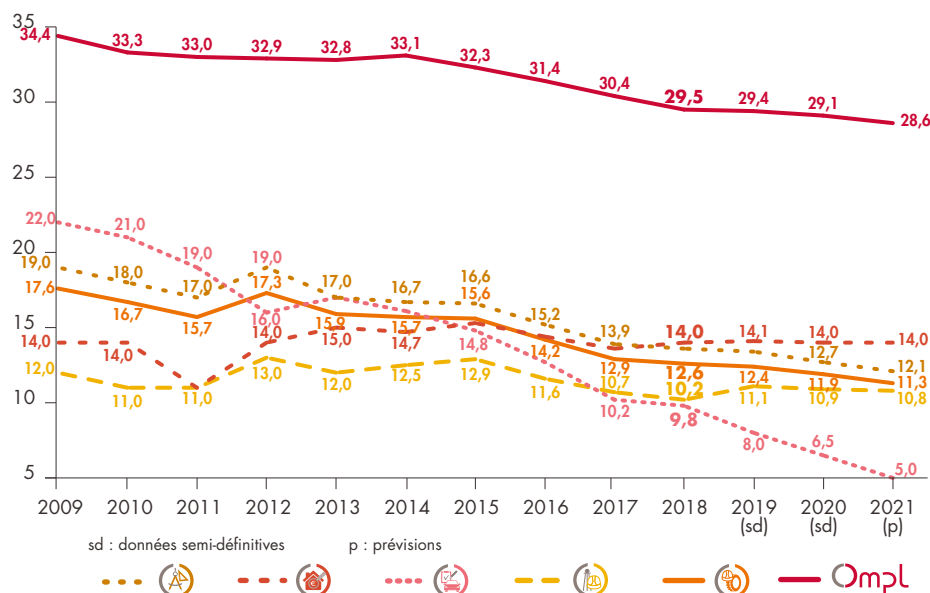
Par rapport à 2009, le taux de salariés à temps partiel dans le secteur diminue jusqu'en 2018. Il baisse de 5,0 points. Les prévisions pour les années 2019 à 2021 anticipent le maintien de cette tendance.

Répartition des salariés par durée du temps de travail (%)



Source : Insee, DADS 2018.

Évolution du taux de salariés à temps partiel (%)



Source : Insee, DADS 2009-2018, estimations.

## Secteur cadre de vie-technique

Branches professionnelles

Entreprises d'architecture

Entreprises d'économistes de la construction

Entreprises d'experts en automobile

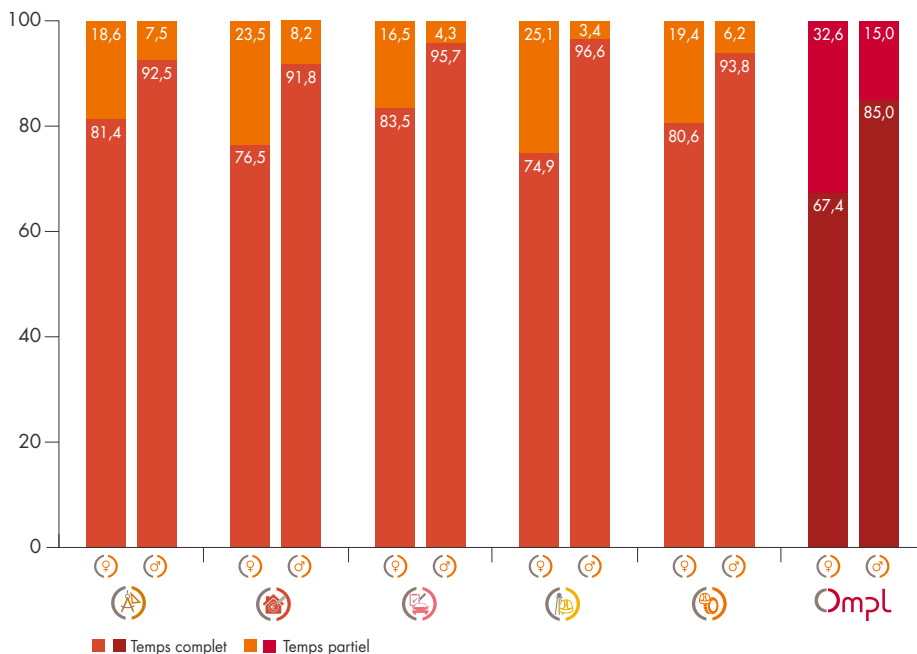
Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



## FÉMINISATION MARQUÉE DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Au niveau du secteur, les femmes travaillent beaucoup plus souvent à temps partiel que les hommes (+ 13,2 points).

### Répartition des salariés par genre et temps de travail (%)



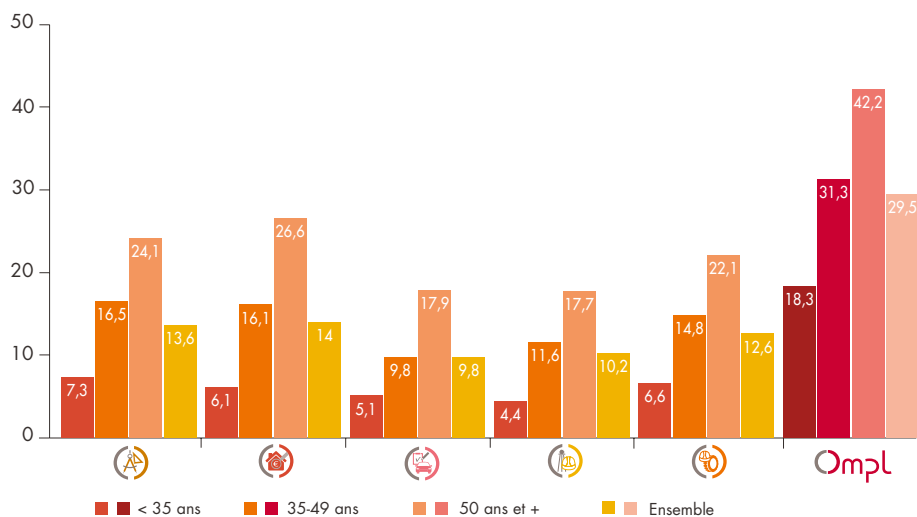
Source : Insee, DADS 2018.



## PROGRESSION DU TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

Dans le secteur, le travail à temps partiel concerne un peu moins d'un quart des salariés de plus de 50 ans, un taux supérieur de 15,5 points à celui des salariés de moins de 35 ans.

### Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge (%)



Source : Insee, DADS 2018.



### EMPLOYÉS PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

Le temps partiel est plus développé chez les employés, catégorie très féminisée.

Il est plus faible dans les autres catégories sociales et notamment chez les professions intermédiaires.

### Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale (%)

Catégories sociales						Ompl
Cadres	11,5	15,8	5,4	12,7	11,3	28,0
Professions intermédiaires	10,3	8,0	5,2	6,3	8,6	22,6
Employés	23,9	25,1	15,5	28,2	23,0	32,3
Ouvriers	26,8	12,4	9,6	19,3	20,6	57,5
Ensemble	13,6	14,0	9,8	10,2	12,6	29,5

Source : Insee, DADS 2018.



### QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

La part de salariés à temps partiel au sein du secteur varie sensiblement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour l'Auvergne-Rhône-Alpes (15,2 %) et atteint un minimum pour l'Île-de-France (9,7 %).

### Part de salariés à temps partiel par région (%)

Régions						Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	16,2	13,4	13,6	13,4	15,2	33,7
Bourgogne-Franche-Comté	15,7	27,3	8,8	13,3	14,6	34,1
Bretagne	15,3	16,8	17,1	9,5	14,2	31,4
Centre-Val de Loire	15,1	11,1	11,8	11,3	13,3	28,9
Corse	15,5	24,3	12,1	5,6	14,1	24,8
DOM	9,4	22,6	28,6	7,9	12,1	21,6
Grand Est	13,3	15,5	9,7	13,5	13,1	34,1
Hauts-de-France	12,8	13,5	7,3	9,5	11,3	33,1
Île-de-France	10,1	12,1	6,1	7,7	9,7	21,2
Normandie	15,1	12,6	6,0	9,5	12,2	31,2
Nouvelle-Aquitaine	15,1	13,1	7,9	7,7	12,3	28,7
Occitanie	17,6	13,8	12,2	10,2	15,1	32,5
Pays de la Loire	16,7	16,0	7,1	11,1	14,6	32,3
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	16,9	13,0	8,1	10,7	14,2	31,2
Ensemble	13,6	14,0	9,8	10,2	12,6	29,5

Source : Insee, DADS 2018.